

VetVI/Les deux grands courants qui ont nourri le Romantisme français, le courant libéral avec Mme de Staël et le courant de la Contre-révolution avec Chateaubriand :

En ce tout début de XIX^{ème} siècle, Mme de Staël (1766-1817) et Chateaubriand (1768-1848), « *Ces deux génies dont nous sommes habitués à unir les noms et la gloire* », comme dit Sainte-Beuve, incarnent, chacun à leur manière, le renouveau de la littérature dont le besoin se fait vivement sentir dans les retombées immédiates de la révolution. Ils sont les figures les plus emblématiques des deux courants principaux qui ont irrigué le romantisme, celui du libéralisme pour Mme de Staël, qui à terme se révélera idéologiquement dominant, et celui de la Contre-révolution pour Chateaubriand ; mais ni l'un ni l'autre ne se réduisent au contenu strict de ces courants dont ils s'émancipent en bien des occurrences.

Chateaubriand est devenu célèbre dès 1801 avec la parution d'**Atala** : « *C'est de la publication d'Atala que date le bruit que j'ai fait dans le monde* » (1) ; puis, en 1802, **le Génie du christianisme** l'a définitivement propulsé sur le devant de la scène littéraire. Aujourd'hui, bien que peu lu, il brille toujours très haut au panthéon de la littérature, grâce essentiellement aux **Mémoires d'outre-tombe** (1848, posthume) et à **La Vie de Rancé** (1844). Il est l'inventeur d'un style, ce qui est rare, et il demeure pour nous « *l'enchanteur* ». (Selon le mot célèbre de son ami Joubert)

La postérité a été plus ingrate envers Mme de Staël, à peu près oubliée aujourd'hui, alors qu'elle était, de son temps, la femme la plus connue et la plus influente de toute l'Europe : Byron l'appelle à l'occasion « *l'oracle* » dont il faut suivre impérativement les intuitions esthétiques ! De son château de Coppet, au bord du lac Léman, elle a présidé de 1805 à 1816 « *aux états généraux de l'opinion européenne* », selon la formule de Stendhal. Dans ce lieu, elle a animé avec passion et intelligence le dernier grand salon des Lumières, un vrai salon international, celui là : véritable creuset du romantisme européen. Ses deux essais, **De la littérature dans ses rapports avec les institutions sociales** en 1800 et **De l'Allemagne** en 1810, déjà évoqués, ont eu, une influence déterminante sur le mouvement romantique français et italien.

Son influence est davantage sensible dans la doctrine esthétique du mouvement qu'elle n'a d'ailleurs pas connu, tandis que celle de Chateaubriand a été plus directement littéraire : Il est le modèle admiré, le « *sachem* » comme dit Gautier, un sachem un peu lointain certes, mais le sachem quand même. Avec ces deux grands initiateurs, nous ne quittons pas tout à fait, on le voit, la zone d'influence européenne. Chateaubriand dans les *Mémoires d'Outre-tombe* n'hésite d'ailleurs pas à écrire : « *Le changement de littérature dont le XIX^{ème} siècle se vante lui est arrivé de l'émigration et de l'exil* » (2). C'est presque dire : le changement vient de moi, « *l'émigré* » et de Mme de Staël, « *l'exilée* » !... Nous allons successivement préciser :

- 1) le contexte historique et politique de la parution de leurs œuvres où domine nettement, dès 1800, l'esprit de la Contre-révolution conforté par la dictature militaire de Bonaparte,
- 2) les points communs qui les rapprochent, au-delà de leur divergence,
- 3) le fondement « idéologique » de l'opposition des deux grands courants dont ils sont représentatifs,
- 4) la contribution libérale au mouvement romantique de Mme de Staël à partir essentiellement de son premier essai *De la littérature* : nous insisterons sur l'importance de **la liberté** et de la

(1) Chateaubriand *M.O.T.* tome II Poche classique 2007 édition Berchet Paris 1998 op. cit. p. 44

(2) idem *M.O.T.* op.cit. p.76

2 **perfectibilité** dans sa pensée et **sa haute conception du rôle de l'écrivain** ; la place fondamentale qu'elle accorde à ce dernier n'est pas sans faire écho au futur magistère du poète romantique. Enfin, 5) la contribution de la Contre-révolution au romantisme et celle plus spécifique de Chateaubriand avec l'influence du *Génie du christianisme* sur la **forme** du réveil du sentiment religieux et sur sa fonction de réservoir des thèmes du romantisme.(dernière leçon)

V 1) En 1800, le Consulat proclame : « Citoyens, la révolution... est finie » ! Mme de Staël publie De la littérature. Chateaubriand, de retour en France, retrouve une patrie ravagée. La contre-révolution domine. A Paris, on est affamé de nouveauté et de succès littéraires : l'effet Atala en 1801 :

En 1800, le nouveau siècle commence et le consul Bonaparte a la ferme intention de mettre fin à l'instabilité révolutionnaire du pays et pourquoi pas, aux bouleversements des consciences. Avec le 18 brumaire 1799, le Directoire de la république a laissé la place au Consulat. Un Consulat à trois d'abord avec Cambacérès, Lebrun et Bonaparte ; puis en 1802, le Consulat à vie du seul Bonaparte. Les Français déçus, refroidis, tétanisés ou blasés par tous les événements tragiques qu'ils venaient de vivre acceptèrent, semble-t-il, le coup d'état de Brumaire avec fatalisme.

Contrairement à Mme de Staël, qui a senti le vent assez vite, les Français dans leur ensemble, entre 1800 et 1802, ne se sont pas forcément rendus compte de l'évolution du régime, ils apprécient surtout que la vie reprenne une assiette ordinaire. Entre 1801 et 1802, se loge d'ailleurs une petite année de paix. A Paris, on s'amuse, on fait la fête, on s'étourdit aussi peut-être et les étrangers affluent, même les Anglais. Lors de l'adoption de la nouvelle constitution, celle de l'an VIII, un mois à peine après le coup d'état, les consuls affirment, (en fait, c'est Bonaparte qui dicte) : « **Citoyens, la Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée. Elle est finie.** » *Ce n'est pas la première fois qu'on le disait. On avait entendu ces mots en 1791 après la promulgation de la première constitution révolutionnaire, et encore en 1795 après l'adoption d'une troisième constitution. [...] c'était différent cette fois... »* (1) La Révolution comme processus politique en marche était finie mais la guerre avec l'étranger reprend en 1802 et la guerre civile continue. La misère et le chaos régnaient dans le pays : « *Les royalistes soulevaient l'Ouest et la région de la Garonne, des brigands arrêtaient les diligences, pillaient les maisons, torturaient leurs prisonniers. Nombre de routes étaient devenues impraticables, les ponts étaient détruits, les bâtiments publics en ruines, l'industrie et le commerce presque anéantis* » (2) C'est une patrie meurtrie, marquée par les séquelles de la violence révolutionnaire et de l'invasion de 1793, que Chateaubriand découvre à son retour d'émigration. Encore inconnu, il débarque le 6 mai 1800 sous un faux nom : il est encore sur la liste des émigrés, donc indésirable. La description qu'il fait du pays dans les **Mémoires d'outre-tombe** est exacte, confirmée par l'état des lieux effectués par les conseillers d'Etat en mission à la même époque. (3) :« *On eût dit que le feu avait passé dans les villages ; ils étaient misérables et à moitié démolis : partout de la boue et de la poussière, du fumier et des décombres. A droite et à gauche du chemin se montraient des châteaux abattus ; de leurs futaies rasées, il ne restait que quelques troncs équarris, sur lesquels jouaient des enfants. On voyait des murs d'enclos ébréchés, des églises abandonnées, dont les morts avaient été chassés, des clochers sans cloches, des cimetières sans croix, des saints sans têtes et lapidés dans leurs niches. Sur les murailles étaient barbouillées ces inscriptions républicaines déjà vieilles : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE OU LA MORT.* (4)

1) Patrice Gueniffey *Bonaparte* Edition Gallimard 2013 p.527

(2) Malet-Isaac manuel d'histoire de seconde Paris 1960 p.214

(3) P. Gueniffey op.cit. p.620

(4) Chateaubriand *M.O.T.* tome II édition Berchet livre de poche Paris 1998 p.32, 33

3 Le témoignage de Chateaubriand dit l'ampleur du traumatisme et suggère que le chaos régnant pouvait rentrer en écho avec le désarroi moral de beaucoup de consciences ; pas de toutes, bien évidemment ! Si les contemporains n'ont pas tous vécu la Révolution comme un malheur, (1) elle a toutefois retourné bien des esprits, causé d'immenses déceptions, favorisé le retour des idées rétrogrades et le recourt à la religion : le premier *Mal du siècle* en procède. Ce n'est donc pas par hasard que l'esprit de la Contre-révolution domine ; cette domination ne nuit pas, du moins **dans les deux ou trois premières années du Consulat**, à l'effervescence littéraire et à la soif de nouveauté.

« *A société nouvelle, littérature nouvelle* »

Un auteur, inconnu aujourd'hui, Creuzé de Lesser, qui semble, quant à lui, avoir vécu la Révolution plutôt comme un désastre, pressent que le néoclassicisme a fait son temps et ne convient plus à une société « révolutionnée ».

Voici ce qu'il écrit en 1795 dans la préface d'un de ses ouvrages: « *Nos âmes trempées par le malheur, sont devenues capables de fortes émotions, se sont ouvertes aux beautés grandes, majestueuses, pittoresques et désormais un trait sublime, un trait d'amour, et surtout un cri de douleur répondra à toutes les âmes allumées(sic). Le passage est fait de notre littérature belle mais étroite, mais comprimée, mais molle quelquefois, à une littérature plus vaste, plus libre, plus sentimentale et surtout plus énergique.* » (2) Creuzé de Lesser pense que la littérature doit être nécessairement en adéquation ou en correspondance avec l'état de la société : il préfigure ainsi un aspect des thèses de Mme de Staël. Cette idée est d'ailleurs très partagée.

En 1801, Chateaubriand publie *Atala* ou *Les Amours de deux sauvages dans le désert*. Il en relatera plus tard le succès et l'effet de nouveauté : « **Après tant de succès militaires, un succès littéraire paraissait un prodige ; on en était affamé.** L'étrangeté de l'ouvrage ajoutait à la surprise de la foule. *Atala* tombant au milieu de la littérature de l'Empire, de cette école classique, vieille rajeunie dont la seule vue inspirait l'ennui, était une sorte de production d'un genre inconnu. » (3) Il invente un style où, de son propre aveu, des personnages romantiques parlent une langue classique.

Cette effervescence littéraire est de très courte durée, la censure impériale dès 1804 va se charger d'y mettre bon ordre. Avant d'en venir à ce qui sépare Mme de Staël en ce tout début de siècle, de Chateaubriand, voyons d'abord ce qui rassemble ces deux héritiers du rationalisme optimiste des Lumières mis à mal, du moins dans l'immédiat, par la Révolution.

(1) La Révolution a été vécue très diversement : chez certains, elle a laissé la nostalgie indélébile d'un temps exceptionnel, plus grand, plus beau que le temps ordinaire . Tel « *cet ancien républicain de Vendée, mort à plus de quatre-vingts ans sous le second Empire et dont la fille a raconté les derniers moments : « Au moment d'expirer, levant au ciel un regard d'extase, il avait murmuré : Ô soleil de 93, je mourrai donc sans avoir revu tes rayons !* » cité par Paul Bénichou dans *Romantismes français* tome I op.cit. p.72.

(2) cité par G. Michaud et P. van Tieghem op.cit.p.18

(3) Chateaubriand *M.O.T.* op.cit.tome II p.44.

4 V 2) *Au-delà de leur divergence, Chateaubriand et Mme de Staël ont de nombreux points communs :*

On peut dire qu'ils assurent l'un et l'autre la transition entre la pensée des Lumières et le Romantisme.

-Tous deux ont connu l'éloignement forcé de la patrie et l'errance: Chateaubriand comme émigré en Angleterre (de 1792 à 1800) et Germaine de Staël comme exilée, comme proscriée (de 1795 à 1814 environ)

-Tous deux sont pétris d'œuvres étrangères qu'ils ont aimées et dont ils ont été les « passeurs » en France : Mme de Staël, on l'a dit, a initié les Français à l'Allemagne, à l'Angleterre aussi (son roman *Corinne* (1807) qui confronte l'Angleterre à l'Italie et à la France, a donné l'impulsion première au romantisme italien) ; Chateaubriand leur a ouvert le Nouveau Monde américain, l'Orient avec *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem* et également l'Angleterre (*Le Paradis perdu* de Milton qu'il traduit entièrement en 1838 ainsi qu'un *Essai sur la littérature anglaise*).

-Tous deux sont des héritiers directs des Lumières, profondément imprégnés de la pensée des philosophes, tout particulièrement de celle de Rousseau ; ils sont de la même génération, nés à deux ans d'intervalle à la fin du règne de Louis XV. Ranger Chateaubriand dans le camp des anti-lumières va nécessiter quelques nuances.

-Du point de vue de l'esthétique, au sens strict de l'art d'écrire, ils ne sont ni l'un ni l'autre des anti-classiques, bien que novateurs. Ils se rejoignent dans une commune admiration pour la poésie ossianique et un fort penchant à faire de la mélancolie une source privilégiée de la profondeur de la pensée et le terrain le plus favorable à la poésie.

-En disciples de Rousseau pour qui « *jamais Etat ne fut fondé que la religion ne lui servit de base* » (1), ils sont convaincus tous les deux que la religion est nécessaire à la cohésion de la société. Mme de Staël soutient que : « *la religion chrétienne est un facteur de progrès [car] les méditations religieuses du christianisme...ont développé les facultés de l'esprit pour les sciences, la métaphysique et la morale.* »... « *Elle a été nécessaire au progrès de la raison.* » (2) Elle s'accorde avec Chateaubriand sur l'apport de la religion à la civilisation mais elle réserve ce caractère positif à la version protestante du christianisme et non à la catholique sur laquelle elle tient des propos sévères. Chateaubriand lui répondra en exaltant le catholicisme dans le *Génie du Christianisme*.

-Tous deux pensent que le christianisme a profondément modifié la psychologie humaine et qu'il existe, par là même, selon la formule de Mme de Staël, « *une ère chrétienne des beaux arts* ». La poésie pour elle, moins fortement peut-être pour Chateaubriand, est d'essence religieuse ; elle est « **le langage naturel de tous les cultes** »

Chateaubriand, de son côté, pense que la poésie sincère et émouvante ne peut-être que chrétienne. Pour Mme de Staël, c'est la poésie qui est le genre par excellence de la littérature romantique, le genre qui la représente le mieux.

-Tous deux, mis à rude épreuve par la Révolution, ont ressenti la nécessité impérieuse de tenter d'analyser, de réfléchir, d'appriivoiser peut-être, cet événement hors norme. Chateaubriand, avec son ***Essai sur les révolutions***, l'a réalisé à chaud, en pleine tourmente, peu de temps après Thermidor, c'est sa première œuvre parue en Angleterre en 1797 ; tandis que Mme de Staël a écrit ses ***Considérations sur la révolution française*** plus tardivement, c'est une œuvre de maturité dont la parution en 1818 fut posthume.

(1) Rousseau *Du Contrat social* Edition Garnier Frères 1962 p.331

(2) Mme de Staël *De la littérature* GF-Flammarion Paris 1991 p.164

5 Ces *Considérations* ont, en leur temps, fait date dans l'historiographie de la Révolution. Sainte-Beuve les considérait comme un sommet de la pensée de Mme de Staël. Aujourd'hui, il semble que cette œuvre ne fasse plus vraiment référence, elle est fort peu lue, rarement éditée et par conséquent difficile à trouver. L'*Essai* de Chateaubriand, cette « *orgie noire d'un cœur blessé* », comme il l'appelle joliment, a été sauvé par le prestige de l'ensemble de l'œuvre. Nous y reviendrons rapidement car il recèle la toute première description du *Mal du siècle* dans sa première version française ainsi que des arguments contre la *perfectibilité* chère à Mme de Staël.

Voyons à présent ce qui fonde leur appartenance à des courants opposés. Tout découle, sans surprise, d'une analyse divergente de la Révolution et du rôle de la philosophie des Lumières dans son déclenchement et son déroulement.

V3) Fondement de l'opposition des deux courants : la question de la responsabilité des Lumières dans la Révolution.

V3 a) Face à un courant contre-révolutionnaire qui a le vent en poupe, le courant libéral est sur la défensive et s'affirme comme un parti d'opposition à Bonaparte :

«... On voit se développer continûment, au cours de cette période, une entreprise de contre-révolution spirituelle que le pouvoir favorise dès 1800, et davantage encore après 1814 et 1815. Le traumatisme révolutionnaire a ébranlé dans la masse du public la foi laïque et humaniste du XVIIIème siècle ; ce refroidissement de ferveur, constaté par tant de témoins dès les lendemains de Thermidor, et dont la désuétude croissante des fêtes républicaines est le symptôme visible, s'accompagnait naturellement d'un mouvement de retour vers les idées et les façons de voir traditionnelles qui s'est accentué surtout après Brumaire. Le désaveu de la révolution et des principes qui l'avaient inspirée [...] ont marqué la pensée dominante qui a suivi, et fourni à l'état restaurateur, napoléonien puis bourbonien la doctrine dont il avait besoin. » (1) Comme le remarque Benjamin Constant, un des fondateurs du libéralisme et ami de cœur de Mme de Staël : « De quelque côté que l'on jette les yeux, l'ont voit sortir, comme de terre, des préjugés que l'on croyait détruits. » (2) Les libéraux, les « *idéologues* » de la *Décade*, bref « *les continuateurs de l'époque précédente se sont vus pour un temps réduits à la défensive par la pression de l'Etat et de l'opinion.* » (3) Il serait néanmoins erroné d'en déduire que l'esprit des Lumières a disparu ; simplement son audience dans l'opinion n'est plus majoritaire.

C'est durant cette période de défensive et d'opposition au pouvoir que le « libéralisme » devient un parti existant en tant que tel sur l'échiquier politique : « **Le mot libéral est repéré sous le Consulat.** Balzac dans *La Vieille fille*, en attribue l'origine [à Mme de Staël] » (4) Si elle n'en a pas inventé seule le contenu, elle lui a donné l'existence sur le plan politique et elle en a payé le prix. Ces deux courants nous font retrouver, sans surprise, le grand clivage politique qui traverse la première moitié du XIXème, tout particulièrement celui de la Restauration bourbonnienne, où tout positionnement se fait strictement en référence à la Révolution : 1) d'un côté les libéraux, fidèles aux idées des philosophes des Lumières, se réclament de la phase de monarchie constitutionnelle (Constitution de 1791), 2) de l'autre, les monarchistes catholiques souhaitent un retour plus ou moins complet à l'Ancien régime. Mais en ce tout début de siècle, le libéralisme diffère de ce qu'il deviendra dans les années 1820 de la Restauration où il recommencera petit à petit à mordre sur l'opinion, à reprendre de l'influence jusqu'à triompher en 1830.

(1) Paul Bénichou op. cit. p.111

(2) idem p.114

(3) Paul Bénichou op.cit.p.111

(4) Michel Winock *Madame de Staël* biographie Fayard 2010 p.506

6 Le libéralisme tel qu'il s'affirme sous le Consulat est un libéralisme **politique**, progressiste et républicain (non centré sur le libéralisme économique). Il n'a pas grand-chose à voir avec le triste avatar **néo** que nous connaissons aujourd'hui. Le courant libéral et Mme de Staël partagent avec le courant de la Contre-révolution une même conviction: ce sont les philosophes des Lumières qui ont causé la Révolution.

V3 b) Une opinion partagée : la pensée des philosophes des Lumières a causé la Révolution :

Cette idée peut nous surprendre par son aspect catégorique mais elle est bel et bien la base commune de l'analyse de l'événement et elle s'exprime, à ce moment là, sans aucune circonlocution. Contrairement à la remarquable timidité des historiens actuels qui semblent incapables de mesurer précisément la part de l'influence de la pensée des Lumières sur le déclenchement de la révolution, pour les contemporains la responsabilité des philosophes ne souffre aucune discussion : elle est évidente. Condorcet, Chateaubriand, Mme de Staël, d'un côté, Joseph de Maistre et Louis de Bonald, de l'autre se rejoignent sur ce constat.

Chateaubriand dans l'*Essai* écrit : « *Il serait impossible d'entrer dans le détail de la philosophie **des encyclopédistes** ; la plupart sont déjà oubliés, et il ne reste d'eux que la révolution française.* » (1) ; dans une note de 1826, il nuance: « *qu'il soit bien entendu qu'ils n'en sont point la seule cause mais une grande cause.* » Toujours dans l'*Essai* : « *[L'Emile] Tel est le fameux ouvrage qui a précipité notre révolution.* » (2)

Mme de Staël de son côté écrit en 1798 dans *Circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la république en France* qu'elle laisse inachevée: « **Ce sont les philosophes qui ont fait la Révolution, ce sont eux qui la termineront** » (3) ou encore : « **La théorie philosophique de la révolution de France est en elle-même incontestable, il n'y a de remèdes à ses effroyables abus qu'en jetant des torrents de lumière sur les principes et sur leur application.** » (4)

De ce constat commun, le libéralisme et la Contre-révolution tirent des conclusions opposées :

L'accord des libéraux et de la Contre-révolution sur le constat de la responsabilité des philosophes dans la Révolution est le seul et unique point de rencontre et il n'entraîne pas une analyse commune de l'événement. Pour Mme de Staël, leur implication intellectuelle dans la Révolution n'est pas négative, elle a été plutôt trop limitée, insuffisante : « *Les plus grands malheurs de la fondation de la république sont venus de ce qu'elle a précédé de dix ans les écrits qui l'aurait préparée.* » (5) C'est pourquoi elle peut dire que ce sont les philosophes qui devraient la terminer.

V3 c) Pour la contre-révolution royaliste et catholique, la Terreur représente la sanction concrète de l'échec de la philosophie des lumières ; La Révolution est interprétée comme une redite du péché originel.

Joseph de Maistre et Louis de Bonald, les deux théoriciens principaux de la Contre-révolution, sont convaincus que la Terreur est la sanction en acte de l'échec de la pensée des Lumières.

(1) Chateaubriand l'*Essai* édition Maurice Regard La Pléiade Gallimard 1978 p. 358

(2) idem p.368 Chateaubriand dans l'*Essai* est totalement engoué de Rousseau !

(3) Mme de Staël *De La littérature* préface de J. Goldzink et G.Gengembre G-F Flammarion 1991 p. 21

(4) Mme de Staël citée par les précédents p.25 (5) idem p.20

7 la Terreur serait la preuve que la foi en l'émancipation de l'homme sans Dieu est vaine. Ce courant royaliste et catholique fait d'ailleurs une lecture biblique de l'événement révolutionnaire : les « affreux débordements » de la Terreur sont interprétés comme le signe d'un châtement divin. Dieu punissant les insensés qui ont osé se croire maîtres de leur destin, qui ont osé prétendre savoir : « *Adam a goûté au fruit défendu de la science ; au lieu de devenir « semblable à Dieu », il aperçoit qu'il est nu. [...] il ne reste plus à Prométhée qu'à se ronger le foie, c'est-à-dire à nourrir un intense sentiment de culpabilité. [...] La génération de Chateaubriand va pouvoir relire Pascal, et redécouvrir dans le **Paradis perdu**, un mythe à sa mesure.* » (1)

Cette interprétation de la Révolution alimente l'extraordinaire hargne qui anime ce courant contre les hommes de lettres, contre tout ce qui ressemble à un penseur, à un philosophe et même à un savant qui oserait se servir de sa raison et se prétendre indépendant. Cette attaque en règle de l'homme de lettres, virulente sous le Consulat, revient à lui reconnaître une formidable puissance ! La mise en procès de la rationalité des Lumières amène la Contre-révolution à exalter le poète contre le philosophe : sensibilité contre raison.

Cette promotion de la poésie est un aspect non négligeable de la contribution de ce courant au romantisme naissant, comme nous le préciserons dans la partie consacrée à la Contre-révolution et à Chateaubriand.

Maintenant que nous avons relevé l'élément essentiel qui fonde la divergence des deux courants et qui renforce les positions contre-révolutionnaires du moment, examinons à présent le libéralisme de Mme de Staël, tel qu'il s'exprime dans son premier essai *De la littérature*. A l'opposé de la Contre-révolution, elle voit dans la responsabilité des Lumières, dans le déclenchement de la Révolution un argument supplémentaire pour faire fond sur la positivité de la pensée : sa conviction de la prééminence du rôle de la littérature, philosophie comprise, dans le progrès de l'esprit humain s'en trouve confortée.

Ses conceptions littéraires n'entraînent pas l'adhésion de tous ses amis libéraux. Contestataires en politique, ils se montrent durant un certain temps très conservateurs dans le domaine esthétique. Leur fidélité aux Lumières les incitait à défendre les formes classiques traditionnelles soutenues par Voltaire et non officiellement remises en cause par tout le XVIIIème siècle et ceci d'autant plus passionnément que l'héritage des Lumières était attaqué par la Contre-révolution. Cette ambiance extrêmement polémique, qui s'est perpétuée, va dans le sens d'un aspect évoqué dans notre introduction : la stigmatisation que subira le romantisme qualifié *d'indéfinissable*, de flou, de vague, d'inconsistant... face à la rationalité classique. (C'est un aspect de la question)

Germaine de Staël (1766-1817)

V4) Mme de Staël et la contribution libérale au mouvement romantique :

Avant d'aborder les conceptions novatrices de *De la littérature*, évoquons rapidement l'itinéraire et surtout le caractère de cette femme hors du commun, tête politique et européenne convaincue.

V4 1) Mme de Staël : du plaisir chèrement payé d'être une femme qui pense et qui écrit malgré le scandale social que ça suscite :

Une femme qui ose se situer sur le terrain de la pensée jusque là réservé aux hommes et qui, en plus, a du génie, voilà qui ne passe pas toujours très bien dans l'opinion majoritairement rétrograde de ce temps.

(1) J.C. Berchet introduction à *Atala, René et le dernier Abencérage* GF-Flammarion p.8

8 Elle a été certes admirée des meilleurs esprits mais aussi amplement vilipendée par les autres, les petits. Dans *Dix années d'exil*, ((1813) elle exprime avec noblesse et simplicité comment elle a ressenti et vécu sa condition de femme écrivain: « Depuis mon ouvrage sur la littérature du Nord et du midi, [De la littérature], j'ai publié *Delphine, Corinne*, et enfin mon livre sur l'Allemagne qui a été supprimé au moment où il allait paraître. Mais quoique ce dernier écrit m'ait valu d'amères persécutions, les lettres ne me semblent pas moins une source de jouissance et de considération même pour une femme. [...] La sorte de talent qui a fait parler de moi comme écrivain m'a toujours valu plus de plaisir que de peine. Les critiques dont les ouvrages sont l'objet peuvent être très aisément supportées quand on a quelque élévation d'âme et quand on aime les grandes pensées pour elles-mêmes encore plus que pour les succès qu'elles peuvent valoir. D'ailleurs le public, au bout d'un certain temps, me paraît presque toujours très juste ; il faut que l'amour-propre s'accoutume à faire crédit à la louange, car avec le temps on obtient toujours ce qu'on mérite. Enfin, quand même on aurait à souffrir de l'injustice, je ne conçois pas de meilleur asile contre elle que la méditation de la philosophie et l'émotion de l'éloquence. Ces facultés mettent à nos ordres tout un monde de découvertes et de sentiments dans lequel on respire toujours à l'aise » (1) Elle exprime là un aspect essentiel de ce qu'elle est : le plaisir profond, disons plus fortement encore la jouissance, que lui procure une pensée élevée et enthousiasmante et l'espace de liberté qu'une telle pensée dégage en elle. Mais ce qui la rend vraiment exceptionnelle, c'est son positionnement face à la Révolution qui est au fondement de son libéralisme : « elle en a subi le choc, mais elle n'en a pas été bouleversée dans ses opinions et sa philosophie générale. Dès avant 1789, les semences du spiritualisme paternel la préservait d'un excès de philosophisme ; et cependant l'esprit de réforme et de modernité puisé aux mêmes sources familiales s'est maintenu intact en elle malgré la Terreur. »(2)

Ce qui traduit un très grand caractère. Elle a failli périr durant les massacres de septembre 1792, ce qui ne l'a pas empêchée de prendre le recul nécessaire à la pensée et de comprendre ce que la Révolution portait en elle de rupture et de promesses d'avenir. Ce père qui l'a influencée et qu'elle admirait intensément est Jacques Necker, trois fois ministre, comme on sait, de Louis XVI. Elle a côtoyé très jeune la sphère du pouvoir de l'Ancien régime et surtout, dans le salon maternel, elle a connu dès son plus jeune âge, l'élite des Lumières : Melchior Grimm, Marmontel, d'Alembert, Buffon et Diderot pour ne nommer qu'eux. On peut difficilement rêver d'un cénacle plus prestigieux pour parfaire l'éclosion d'un esprit libre.

V4 2) De la littérature (1800) : le rôle éminent de l'écrivain dans la « perfectibilité » de l'esprit humain :

« Parmi les divers développements de l'esprit humain, c'est la littérature philosophique, c'est l'éloquence et le raisonnement que je considère comme la véritable garantie de la liberté » (G-F Flammarion 1991 p.78)

De la littérature ouvre le siècle. Cet essai fidèle aux Lumières paraît dans un moment, on l'a dit, où elles sont majoritairement refoulées, rejetées, voire honnies ; c'est donc une œuvre à contre courant. Voyons d'abord ce qu'entend Mme de Staël par littérature : « Je comprends dans cet ouvrage, sous la dénomination de littérature, la poésie, l'éloquence, l'histoire et la philosophie, ou l'étude de l'homme moral.

(1)cité par Simone Balayé *Comment peut-on être Madame de Staël ? Une femme dans l'institution littéraire dans Romantisme n°77 1992 p.15*

(2) Bénichou op.cit. p.218

9 Dans ces diverses branches de la littérature, il faut distinguer ce qui appartient à **l'imagination**, de ce qui appartient à **la pensée** : **il est donc nécessaire d'examiner jusqu'à quel point l'une et l'autre de ces facultés sont perfectibles** ; » (1) Cette dernière phrase définit son programme. Dans son discours préliminaire, elle précise encore : « *il est nécessaire de retracer l'importance de la littérature, considérée dans son acception la plus étendue ; c'est-à-dire, renfermant en elle les écrits philosophiques et les ouvrages d'imagination, tout ce qui concerne enfin l'exercice de la pensée dans les écrits, les sciences physiques exceptées.* » (2) Avec l'exclusion des sciences physiques, elle restreint le domaine de la littérature par rapport aux siècles antérieurs où elle englobait les sciences, les belles lettres et l'Antiquité (cf. l'article du chevalier de Jaucourt dans *l'Encyclopédie*), c'est une rupture avec le XVIIIème siècle, mais en incluant l'ensemble de *l'exercice de la pensée dans les écrits*, elle l'élargit beaucoup par rapport à l'acception moderne qui tend à la résumer par les trois genres : théâtre, poésie, roman.

La distinction utile à sa démonstration, c'est **imagination** et **pensée** ; cette dernière équivaut pour elle quasiment à philosophie. On peut remarquer à ce propos que les écrivains des Lumières ont plutôt pratiqué l'indistinction, le mélange de la réflexion et de l'imagination. La production littéraire des Lumières est marquée par « *une indifférenciation significative des registres de la réflexion et de la création.* » (formulation de Michel Vovelle)

Dans une première partie, *De la littérature* déploie un panorama historique qui va de la littérature des Grecs jusqu'à celle du XVIIIème, en passant par les principales littératures européennes; puis dans une seconde partie, elle traite de l'état actuel des Lumières en France et de leur progrès futurs (du goût, des mœurs, des registres et des genres.)

Elle ne prétend nullement faire un art poétique ni un traité sur les principes du goût en eux-mêmes. Sa visée est autre : **elle se demande s'il y a un sens et une logique dans la succession des productions écrites d'Homère à la Révolution française et elle cherche à déterminer les lois de cette succession en situant les œuvres dans leur contexte historique** : il s'agit à chaque fois « *d'examiner quelle est l'influence de la religion, des mœurs et des lois sur la littérature et quelle est l'influence de la littérature sur la religion, les mœurs et les lois.* » (3) Autrement dit, elle se propose d'étudier **les rapports qui existent entre l'état politique d'un pays et l'esprit dominant de la littérature.** » (4) Elle reprend, en cela, les thèses de Montesquieu en appliquant à la littérature ce qu'il avait établi pour la politique. La loi centrale qu'elle découvre dans l'évolution de la littérature est la perfectibilité de l'esprit humain qui se révèle moins dans le progrès des œuvres d'imagination elles-mêmes que dans la pensée philosophique : « *On peut marquer un terme aux progrès des arts ; il n'en est point aux découvertes de la pensée [...] Les beaux arts ne sont pas perfectibles à l'infini.* » (5) Cette perfectibilité n'a rien, selon elle, d'une vaine spéculation, elle est le résultat de l'observation des faits. (6) Voici comment elle répond aux attaques du *Mercur de France* (Contre-révolution) : « *Ce système [de perfectibilité] a donné lieu à tant d'interprétations absurdes, que je me crois obligée d'indiquer le sens précis que je lui donne dans mon ouvrage. Premièrement, en parlant de la perfectibilité de l'esprit humain, je ne prétends pas dire que les modernes ont une puissance d'esprit plus grande que celle des anciens, mais seulement que la masse des idées en tout genre s'augmente au fil des siècles. Secondairement, en parlant de la perfectibilité de l'espèce humaine, je ne fais nullement allusion aux rêveries de quelques penseurs sur un avenir sans vraisemblance, mais aux progrès successifs de la civilisation dans toutes les classes et dans tous les pays.* » (7)

(1) Mme de Staël *De la littérature* op.cit. p.90

(2) idem p.66 (3) Mme de Staël *De la Littérature* idem p.65

(4) idem p.86 (5) *De la littérature* chapitre 1^{er} p.91

(6) Mme de Staël *discours préliminaire* p. 89 (7) Staël préface seconde édition op.cit. p.59

10 Donc, s'il y a progrès dans la pensée des anciens aux modernes, c'est par effet d'accumulation des acquis en quelque sorte.

La perfectibilité, idée provenant de Rousseau et développée par Condorcet, ne peut s'exercer que sous un régime de liberté. La nouvelle littérature républicaine qui est à créer n'est possible qu'avec l'exercice de la liberté. A bon entendeur, salut, monsieur le premier Consul ! « *Car il y a toujours une complicité entre le despotisme et l'immobilisme esthétique ; il suffit d'évoquer le néoclassicisme de l'Empire ! Inversement, la liberté en art, les littératures venues d'autres horizons, tout cela est indissociable d'un mouvement de l'esprit [...] et se traduit en politique, par la résistance à l'oppression et par l'amour de la liberté...* » (1) Remarquons toutefois, à la louange de Mme de Staël et de Chateaubriand, qu'ils ont su, l'un et l'autre, innover malgré le despotisme napoléonien ; mais la censure impériale a très probablement, comme nous l'avons déjà envisagé, retardé la formation du mouvement romantique d'une bonne vingtaine d'année. Ça reste, bien sûr, une simple hypothèse.

N'oublions pas non plus que la jeunesse sous l'Empire n'avait guère le loisir de se réunir en cénacle littéraire, elle se battait alors sur des champs de bataille très réels, bien avant de pouvoir le faire sur la scène du théâtre. Les romantiques apprendront à leur tour qu'il n'y a pas de vraie émancipation dans l'art sans la liberté sociale. (Victor Hugo, nous l'avons déjà dit dans notre introduction, le formulera de la manière la plus nette dans *la Préface d'Hernani* en 1830.)

V4 3) La littérature conçue comme vecteur du progrès et garantie de la liberté n'est pas sans évoquer le futur magistère du poète romantique :

Dans un développement intitulé : *de la littérature dans ses rapports avec la liberté*, elle n'hésite pas à poser que, non seulement, « *Les progrès de la littérature, le perfectionnement de l'art de penser et de s'exprimer sont nécessaires à l'établissement et à la conservation de la liberté* » mais elle affirme aussi qu'une littérature généreuse, capable d'allier **la force de l'idée et celle du sentiment**, est le tribunal naturel de la société comme du pouvoir en place : « *La seule puissance littéraire qui fasse trembler toutes les autorités injustes, c'est l'éloquence généreuse, c'est la philosophie indépendante qui juge au tribunal de la pensée toutes les institutions et toutes les opinions humaines.* » Mieux encore : « ***l'art d'écrire serait aussi une arme, la parole serait aussi une action, si l'énergie de l'âme s'y peignait toute entière, si les sentiments s'élevaient à la hauteur des idées, et si la tyrannie se voyait ainsi attaquée par tout ce qui la condamne, l'indignation généreuse et la raison inflexible. La considération alors ne serait pas exclusivement attachée aux exploits militaires ; ce qui nécessairement expose la liberté.*** » (2) Courageusement, n'oublions pas qu'elle s'adresse indirectement à Bonaparte, elle n'hésite pas à dire que les plus grands conquérants sont à la merci des penseurs qui les évaluent, les célèbrent ou les dénigrent (Le premier Consul qui se drape de *l'Épopée d'Ossian* a très bien compris la force d'entraînement et de persuasion de la littérature). Chateaubriand en 1807, dans *le Mercure*, ne dit pas autre chose avec cette phrase assassine qui lui vaut l'éloignement forcé de Paris : « *C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'Empire ; il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde* ». La pensée, lorsqu'elle est éloquente et généreuse, possède une puissance de conviction incomparable : elle entraîne dans l'opinion une adhésion plus profonde et plus authentique que celle imposée par la force qui, n'entraînant pas de consentement intime, n'est pas durable.

(1) Daniel Couty *histoire de la littérature française* Bordas 2004 p.1237

(2) Mme de Staël op.cit.p.81

11 C'est pourquoi, selon Mme de Staël, l'esprit militaire est incapable de créer un sentiment national : « *l'éloquence, l'amour des lettres et des beaux arts, la philosophie, peuvent seuls faire d'un territoire une patrie, en donnant à la nation qui l'habite les mêmes goûts, les mêmes habitudes et les mêmes sentiments.* » (1) On sent fortement dans toutes les idées que nous venons d'évoquer tout l'idéalisme généreux de Mme de Staël : elle hisse l'humanité à sa hauteur !

C'est par la voix inspirée des philosophes et des artistes que le génie des peuples s'exprime. (Elle ne situe pas ce génie comme Herder dans le trésor de la langue primitive, la poésie, dont les peuples seraient les dépositaires!)

Cette place éminente conférée à la littérature est un héritage direct de la philosophie des Lumières : « *C'est au XVIIIème siècle que la figure idéale de l'homme de lettres se compose dans tout son prestige.* » (2) Pour la première fois est apparue, face à une Eglise en perte d'influence, *un pouvoir spirituel laïque*, capable de la concurrencer sur son propre terrain. Voltaire le premier a exercé cette royauté de l'esprit. Une royauté reconnue, on le sait, dans toute l'Europe. Rousseau, dans un registre différent, disons moins « mondain », peut-être moins « prestigieux », l'a exercé pareillement et de façon très profonde.

On a vu que la diffusion de l'ossianisme et de la poésie des scaldes scandinaves avait également contribué à changer et à valoriser la place du poète qui est maître, par son art, de la gloire des rois. **Mais c'est au temps du romantisme que le poète va réellement détrôner le philosophe.** La primauté du genre poétique sera admise et reconnue comme telle par tous les écrivains. Ce n'est qu'après 1830 que le magistère du poète, promu guide du progrès de l'humanité, prendra une consistance plus réelle. (mais l'idée était là avant)

Mme de Staël a participé à cette montée en dignité de la poésie puisqu'elle la considère, dans *De l'Allemagne*, comme le genre qui représente le mieux la nouvelle esthétique. Le romantisme est pour elle d'essence poétique. En cela, elle a reçu le renfort a priori inattendu du courant adverse. C'est en effet la Contre-révolution qui a le plus œuvré pour asseoir le règne de la poésie, comme nous le verrons dans la partie consacrée à ce courant, mais pour des motifs très différents : la Contre-révolution va promouvoir le poète comme antidote au philosophe !

A sa parution, en 1800, *De la littérature* ne fait pas l'unanimité chez les libéraux et donne lieu à des comptes-rendus hostiles dans les organes de la Contre-révolution : dans *le Mercure de France*, Fontanes attaque la notion de perfectibilité. (L'éloge du protestantisme n'a pas été, non plus, de son goût.) « *L'esprit de parti* » (3) règne alors fortement dans le débat littéraire. L'heure est à la polémique. Fontanes est l'ami et le protecteur de Chateaubriand. Ce dernier aspire à sortir du néant où l'ont plongé huit années d'exil très pénible, aussi fait-il chorus, pas très élégamment, c'est vrai, aux arguments de Fontanes avec juste ce qu'il faut de miel pour faire passer l'amertume. Mme de Staël, toujours généreuse, ne lui en tient pas rigueur. Chateaubriand ne tardera pas d'ailleurs à la rejoindre sur l'idée du progrès spécifique que l'on doit aux Lumières. Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, il désavouera Fontanes et rendra hommage à Mme de Staël qui est devenue d'ailleurs très vite une amie.

(1) idem p.82

(2) Bénichou op.cit. tome I p.33 « *Voltaire a mesuré en peu de mot le chemin parcouru par les gens de lettres depuis la Renaissance ; de philologues qu'ils étaient, observe-il, ils sont devenus philosophes, hommes du monde et guides de l'esprit l'humain* » voir aussi page 29 du *Sacre de l'écrivain*.

(3) Jean-Claude Berchet préface *Atala* GF Flammarion 1996 note 14 p.246

12 Un an après la parution de *De la littérature*, Chateaubriand sera à son tour la cible de critiques, celle des héritiers des encyclopédistes cette fois, qui « accueilleront *Atala* par un immense éclat de rire » (1) mais le public ne les suit pas et, comme nous l'avons dit plus haut, *Atala* eut un immense succès.

Pour conclure cette brève présentation de l'influence de Mme de Staël et du courant libéral sur le romantisme, rendons hommage à l'aspect le plus remarquable et le plus stimulant de sa contribution : le rôle éminent qu'elle octroie à tous ceux *qui exercent*, comme elle le dit, *leur pensée dans les écrits* et surtout sa confiance indestructible dans le pouvoir positif de la raison. En vraie « fille » des Lumières, elle ne sépare pas la raison de la sensibilité : « *Entre la raison qui analyse et l'esprit qui s'enthousiasme, elle pose d'emblée un devoir de réciprocité qui est l'idéal le plus élevé que puisse ambitionner le romantisme* » (2) Il faut sans doute ajouter qu'elle ne sépare pas non plus la pensée et la morale : c'est toujours d'une pensée élevée, généreuse, capable de susciter l'enthousiasme, le dépassement de soi, qu'il s'agit ; le beau et le bon se rejoignent spontanément chez elle. « *Le but de la littérature est son utilité morale : ce qui est vraiment beau est ce qui rend l'homme meilleur.* » (3)

(1) J-C Berchet op.cit p.29

(2) A.Vaillant *Dictionnaire du romantisme* article Mme de Staël. op.cit. p.709

(3) S.Mühlemann article *Mme de Staël* dans *Dictionnaire des littératures de langue française* (direction Couty et Beaumarchais) tome III p.2204

